

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 14 avril 2022

PARIS, le 14 avril 2022 – L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Teleperformance SE s'est réunie à Paris le 14 avril 2022 sous la présidence de Daniel Julien, président-directeur général du groupe.

L'assemblée générale a approuvé l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires.

L'assemblée générale a notamment approuvé :

- les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2021 ;
- le dividende proposé de 3,30 euros par action, en hausse par rapport à l'année précédente ; le détachement du coupon interviendra le 26 avril et la mise en paiement le 28 avril prochain ;
- le renouvellement de quatre mandats d'administrateurs : ceux de mesdames Pauline Ginestié et Wai Ping Leung et ceux de messieurs Bernard Canetti et Patrick Thomas ;
- la nomination de mesdames Shelly Gupta et Carole Toniutti en qualité d'administrateurs ; cette nomination permet d'améliorer le taux de féminisation du conseil pour le porter à 50 % (contre 43 % auparavant) et de renforcer sa diversité en termes d'expériences, d'expertises et de nationalités ;
- les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux ainsi que la politique de rémunération qui leur est applicable, figurant dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise présenté dans le document d'enregistrement universel 2021.

Les résolutions présentées à l'assemblée ont toutes été approuvées avec des scores élevés*. Elles reflètent les efforts continus du groupe pour répondre aux attentes de ses actionnaires et appliquer les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise.

** Résultats des votes des résolutions en annexe de ce communiqué et disponibles sur le site internet de Teleperformance (www.teleperformance.com – Investisseurs / Assemblées générales).*

À PROPOS DU GROUPE TELEPERFORMANCE

Teleperformance (TEP – ISIN : FR0000051807 – Reuters : TEPF.PA – Bloomberg : TEP FP), le leader mondial de la gestion externalisée de l'expérience client et citoyen et des services associés à haute valeur ajoutée, est le partenaire stratégique des plus grandes entreprises du monde dans de nombreux secteurs. Le groupe propose une offre de services *One-Office* composée de solutions digitales intégrées qui garantissent des interactions clients réussies et des processus métiers optimisés, reposant sur une approche intégrée *High Touch-High Tech* unique. Près de 420 000 collaborateurs répartis dans 88 pays prennent en charge des milliards de connexions en plus de 265 langues et sur environ 170 marchés dans une démarche d'excellence *Simpler, Faster, Safer**. Cette mission s'appuie sur l'utilisation de solutions technologiques fiables, flexibles et intelligentes, des normes de sécurité et de qualité les plus élevées du secteur, dans une approche de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) d'excellence. En 2021, Teleperformance a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 7 115 millions d'euros (8,4 milliards de dollars US, sur la base d'un taux de change de 1 euro = 1,18 dollar US) et un résultat net de 557 millions d'euros.

Les actions Teleperformance, cotées sur Euronext Paris, compartiment A, sont éligibles au service de règlement différé et appartiennent aux indices CAC 40, STOXX 600, S&P Europe 350 et MSCI Global Standard. Dans les domaines de la Responsabilité sociétale des entreprises, l'action Teleperformance fait partie de l'indice Euronext Vigeo Euro 120 depuis 2015, de l'indice EURO STOXX 50 ESG depuis 2020, de l'indice MSCI Europe ESG Leaders depuis 2019 et de l'indice FTSE4Good depuis 2018.

* *Plus simple, Plus rapide, Plus sûr.*

Pour plus d'informations : www.teleperformance.com / Pour nous suivre sur Twitter : @teleperformance

CONTACTS

ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs et communication
financière

TELEPERFORMANCE

Tél : +33 1 53 83 59 15

investor@teleperformance.com

MÉDIA

Europe

Karine Allouis – Leslie Jung-Isenwater –

Laurent Poinot

IMAGE7

Tél : +33 1 53 70 74 70

teleperformance@image7.fr

MÉDIA

Amérique et Asie-Pacifique

Mark Pfeiffer

TELEPERFORMANCE

Tél : + 1 801-257-5811

mark.pfeiffer@teleperformance.com

ANNEXE :

RÉSULTATS DES VOTES DES RÉSOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 14 AVRIL 2022

	Partie ordinaire	Partie extraordinaire
Nombre d'actions composant le capital	58 737 600	58 737 600
Nombre d'actions ayant le droit de vote	58 645 175	58 645 175
Nombre d'actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance	4 945	4 945
Nombre d'actions détenues par les actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance	40 993 750	40 993 750
Nombre de voix des actionnaires représentés ou ayant voté par correspondance	42 143 536	42 143 536
Quorum	69,90%	69,90%

	POUR		CONTRE		ABSTENTIONS	RESULTAT
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
A caractère ordinaire						
1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021	42 112 090	99,994%	2 414	0,006%	28 894	Adoptée
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021	42 112 083	99,994%	2 414	0,006%	28 894	Adoptée
3. Affectation du résultat de l'exercice 2021 - Fixation du dividende et de sa date de mise en paiement	41 954 965	99,562%	184 380	0,438%	4 063	Adoptée
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés - Constat de l'absence de convention nouvelle	42 138 883	99,999%	305	0,001%	4 220	Adoptée
5. Approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce pour l'ensemble des mandataires sociaux de la Société	40 646 204	96,461%	1 491 049	3,539%	6 150	Adoptée
6. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021, à Monsieur Daniel Julien, Président-Directeur Général	35 758 011	85,564%	6 032 841	14,436%	352 391	Adoptée
7. Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2021 ou attribués au titre de l'exercice 2021, à Monsieur Olivier Rigaudy, Directeur Général Délégué	36 783 861	88,020%	5 006 504	11,980%	352 796	Adoptée
8. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	41 767 354	99,887%	47 309	0,113%	328 675	Adoptée
9. Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur Général	38 181 951	90,738%	3 897 293	9,262%	64 129	Adoptée
10. Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général Délégué	38 616 617	91,769%	3 463 703	8,231%	63 063	Adoptée
11. Nomination de Madame Shelly GUPTA en qualité d'administrateur	42 117 101	99,950%	21 099	0,050%	5 038	Adoptée
12. Nomination de Madame Carole TONIUTTI en qualité d'administrateur	42 115 707	99,949%	21 647	0,051%	5 766	Adoptée
13. Renouvellement de Madame Pauline GINESTIE en qualité d'administrateur	42 115 555	99,948%	21 842	0,052%	5 914	Adoptée
14. Renouvellement de Madame Wai Ping LEUNG en qualité d'administrateur	42 112 552	99,939%	25 498	0,061%	5 053	Adoptée
15. Renouvellement de Monsieur Patrick THOMAS en qualité d'administrateur	40 697 260	96,581%	1 440 763	3,419%	5 224	Adoptée
16. Renouvellement de Monsieur Bernard CANETTI en qualité d'administrateur	34 373 967	83,829%	6 630 792	16,171%	1 138 386	Adoptée

	POUR		CONTRE		ABSTENTIONS	RESULTAT
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
17. Fixation de la rémunération globale annuelle allouée aux administrateurs	42 001 877	99,676%	136 658	0,324%	4 693	Adoptée
18. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond, suspension en période d'offre publique	41 695 925	98,970%	433 860	1,030%	13 493	Adoptée
A caractère extraordinaire						
19. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une filiale), et/ou à des titres de créance, avec maintien du droit préférentiel de souscription, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, faculté d'offrir au public les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique	39 371 148	93,426%	2 770 295	6,574%	1 776	Adoptée
20. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une filiale) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription avec faculté de conférer un délai de priorité par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier), et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique	39 520 717	93,782%	2 620 498	6,218%	2 012	Adoptée
21. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital (de la Société ou d'une filiale) et/ou à des titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits, suspension en période d'offre publique	38 371 343	91,053%	3 770 368	8,947%	1 473	Adoptée
22. Autorisation d'augmenter le montant des émissions dans le cadre des dix-neuvième, vingtième et vingt-et-unième résolutions dans la limite de leurs plafonds et dans la limite de 15% de l'émission initiale, suspension en période d'offre publique	36 614 546	86,894%	5 522 701	13,106%	5 900	Adoptée
23. Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du Code du travail	41 017 701	97,334%	1 123 390	2,666%	2 054	Adoptée
24. Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la Société ou des sociétés ou groupements d'intérêt économique liés, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription, durée de l'autorisation, plafond, durée de la période d'acquisition notamment en cas d'invalidité,	38 450 023	92,004%	3 341 556	7,996%	351 578	Adoptée
25. Pouvoirs pour les formalités	42 137 667	99,999%	340	0,001%	4 187	Adoptée